

5532/88

offre en vente et un tableau du XVI s.
par l'intermédiaire de
Paul Leymans

Bruxelles, le 26 juin 1922.

annexes : une lettre
 une photo.

Mon cher Ministre,

J'ai soumis à l'examen de la Commission directrice la photographie que vous m'avez communiquée et que je vous retourne. L'oeuvre appartient au XVII^e siècle et n'a rien de commun avec l'art des Van Eyck; notre Collège a émis un avis défavorable à son entrée au Musée. Selon les termes de votre lettre, je ne crois pas devoir correspondre directement avec l'intermédiaire qui a adressé cette requête au Président du Comité de l'Exposition d'art belge à Paris.

Croyez, mon cher Ministre, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Paul HYMANS,
Ministre d'Etat,
rue Ducule, 15
E./V.



20 juin 23

Cher Monsieur Tierney,

Voici la lettre et la photographie
que je vous envoie. Bien entendu la
bonté de la proposition ne peut donner
aucune suite à l'offre que lui est

faite -
Mais j'ai tenu à vous mettre
au courant, pour le cas où
la proposition aurait une quel-
que valeur.

Très bien dévoué
Paul Hymans

Agg la bonté de la proposition
doivent être examinées.